

Le CCAS de Besançon recrute

Pour la Direction de l'Autonomie, service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), des **auxiliaires de soins temporaires (contrats de 1 à 3 mois éventuellement renouvelables)** pour assurer à domicile, sur prescription médicale et sous la responsabilité d'un infirmier, des soins d'hygiène et de confort auprès des bénéficiaires du SSIAD.

• **Missions :**

- Savoir apprécier l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne
- Etre capable d'expliquer les modalités de soins ou de prise en charge
- Apporter un soutien psychologique au malade et à son entourage
- Réaliser des soins de nursing en respectant les protocoles d'hygiène

▪ **Horaires**

- Continuité des soins 7j sur 7 sur la base de 36h par semaine avec des horaires 'coupés'.
- Soins de 7h 30 à 12h du lundi au vendredi et de 7h30 à 11h30 le samedi et le dimanche.
- Soins entre 16h et 20h tous les soirs.

Travail 1 weekend sur 3 en moyenne

- **Condition particulière** : permis B obligatoire

• **Profil :**

- Diplôme d'Etat d'Aide soignant ou Diplôme d'Etat d'Aide médico psychologique. Peuvent également travailler comme auxiliaire de soins, les élèves infirmiers ayant validé la 1^{ère} année de l'IFSI dans son intégralité sur la base d'une attestation faisant foi à produire.
- autonomie dans l'organisation et la réalisation du travail
- connaître les techniques de questionnement et d'écoute
- connaître les soins infirmiers, protocoles d'hygiène.

Pour plus de renseignements, contactez Mme MATHIEU Nathalie, responsable du SSIAD au 03.81.87.80.14.

**Vous pouvez postuler en ligne
ou par courrier (lettre de motivation + cv +copie du diplôme – ref : CDD Auxiliaire de
soins) à l'adresse suivante :**

Ville de Besançon
Direction Emplois et Compétences
Service Emplois et remplacements
2 rue Mégevand
25034 BESANÇON Cedex